

DOSSIER DE PRESSE

Economie



EMPLOI, SOUVERAINETÉ ET TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE : UNE RÉGION PUISSANTE AVEC LES ENTREPRISES

Conférence de presse

JEUDI 24 NOVEMBRE 2022



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

SOMMAIRE

ÉDITO	3
INTRO	4
I - FAIRE DE L'OCCITANIE UNE DES PREMIÈRES RÉGIONS INNOVANTES D'EUROPE	5
II - ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DU MODÈLE ÉCONOMIQUE	7
III - OFFRIR LES MÊMES CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI	12
IV - SOUTENIR LES ENTREPRISES FACE AU DEFI DE L'ÉNERGIE	15
V - LES OUTILS FINANCIERS AU SERVICE DE LA SOUVERAINETÉ	16



ÉDITO

La Région Occitanie est engagée sur la voie de la réindustrialisation et de la transformation écologique de son économie. 1ère région française pour l'évolution de son PIB ces dix dernières années, région qui investit le plus dans la R&D, 1ère de France dans les secteurs de l'aéronautique, du spatial et sur le podium des biotech, des industries culturelles et créatives, de l'agro-alimentaire, 1ère région européenne pour son agriculture biologique... L'Occitanie est également le territoire qui possède le plus grand bassin d'acteurs des énergies renouvelables en France. **Cette ascension, corrélée avec un taux de chômage en baisse, est le fruit du volontarisme et du travail acharné que nous avons mené ces dernières années.**

Certains considèrent que le contexte français, européen et mondial n'est pas propice aux grandes ambitions et aux investissements, tant les crises sont profondes : géopolitique, sanitaire, économique, énergétique... elles créent une très forte inquiétude chez les Français et un sentiment d'isolement et de solitude face à la complexité des enjeux. Mais **c'est à cette inquiétude que nous, responsables politiques, devons apporter une réponse forte, claire et adaptée, notamment auprès des entrepreneurs et des salariés** car l'économie marche à la confiance. C'est mon engagement.

En Occitanie, nous avons encore un autre défi. **L'attractivité de notre territoire implique de créer chaque année, plus de 24 000 emplois pour contrer la hausse du chômage.** J'en ai fait ma priorité pendant six ans, avec engagement et volontarisme. Nous avons travaillé collectivement, avec **les Chambres consulaires, les chefs d'entreprise, les salariés, et les élus locaux**, pour créer de nouvelles filières.

La crise sanitaire puis la guerre en Ukraine ont mis en évidence **le danger que représente notre dépendance énergétique, scientifique et technologique.** Nous devons **sécuriser l'économie française et européenne. L'Occitanie prendra toute sa part à l'effort de souveraineté, pour être maître de notre destin. Nous devons à tout prix anticiper pour ne pas subir.**

Cet enjeu national, nous y répondrons en conciliant économie et écologie : l'un ne peut plus aller sans l'autre. **L'urgence climatique est une réalité, mais c'est aussi une opportunité que nous devons saisir pour bâtir un nouveau modèle de développement** qui ne laisse personne au bord du chemin. Développement de la recherche, accompagnement de la transformation des entreprises, accès à des emplois de qualité sont les principaux axes de notre stratégie.

Il n'y a aucune fatalité, il n'y a que des abandons. Nous ne baisserons jamais les bras face aux défis, au contraire. **Vouloir, c'est pouvoir : je veux que la Région soit actionnaire dans tous les sens du terme.**

Carole DELGA

*Présidente de la Région Occitanie
Pyrénées-Méditerranée*



INTRO : PRÉSENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LA TRANSFORMATION DU MODÈLE ÉCONOMIQUE ET LA RECONQUÊTE DE LA SOUVERAINETÉ

> La Région a fait le choix unique en France d'une stratégie regroupant l'ensemble des schémas directeurs obligatoires pour les collectivités régionales. Ce document de planification couvre tous les champs nécessaires à la transformation de nos modes de vie et de production : **la Stratégie Régionale pour l'Emploi, la Souveraineté et la Transformation Ecologique, pour la période 2022 - 2028.**

> Cette feuille de route de 40 actions porte une ambition forte pour apporter des réponses concrètes, opérationnelles et de long terme aux défis du monde actuel, **en particulier sur la transformation de nos modèles, la protection de nos entreprises face aux crises et la reconquête de notre souveraineté.**

> Pour construire cette nouvelle stratégie économique régionale, la Région Occitanie a conduit **une vaste concertation au plus près des territoires** avec les chambres consulaires, les organisations patronales et syndicales, les chefs d'entreprises, les acteurs financiers, l'Etat et les élus locaux. **13 réunions territoriales ont été organisées, mobilisant 1300 participants.** Plus d'une centaine de contributions ont également été adressées à la Région via la plateforme de concertation ou par courriers et mails. Cette nouvelle stratégie est **le fruit d'un dialogue quotidien avec les acteurs du territoire, via notamment les Maisons de Ma Région.**



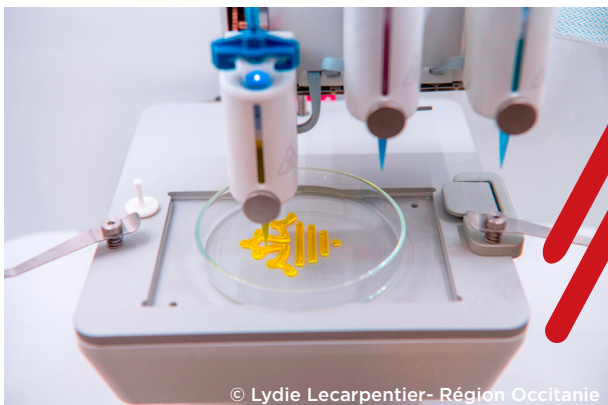
[EN BREF...]

BILAN ET CHIFFRES CLÉS

Cette nouvelle stratégie est la poursuite d'une méthode qui porte ses fruits : écouter, rassembler, agir. Ainsi, ces dernières années, la Région et ses partenaires ont agi en pack pour consolider les forces des territoires et l'emploi, avec la volonté d'agir au plus près des salariés et des acteurs économiques tout en favorisant les transitions écologiques, sociales ou numériques :

- Le taux de chômage en Occitanie est passé de 11% en 2017 à **8,8% en 2022**
- La Région est obligée de créer 24 000 emplois chaque année en Occitanie pour que le taux de chômage n'augmente pas
- Sur les dix dernières années, **l'Occitanie est la région qui a vu son PIB le plus augmenter de toutes les régions françaises** : +27% (moyenne nationale 22%)
- **191 756 créations nettes d'emploi** entre 2016 et 2022
- Soutien massif à l'investissement et l'emploi : **80 000 entreprises** aidées depuis 2016 pour **800 M€ d'aides** (x10 comparé aux 2 anciennes Régions) ... ayant permis de créer ou maintenir 250 000 emplois.
- **1^{ère} Région aéronautique et spatiale**, avec 700 entreprises et 90 000 salariés. Leader européen pour l'aéronautique civile avec la présence de 3 constructeurs (Airbus, ATR et Daher) sur son sol
- **1^{ère} Région biologique d'Europe**, avec 13 265 exploitations agricoles bio (22% des exploitations bio françaises)
- **1^{ère} Région touristique française en 2022**, avec 215 millions de nuitées enregistrées, dont 2,6 millions pour la clientèle étrangère
- **2^{ème} région Biotech de France derrière l'Île-de-France**, avec 10 000 emplois dans 106 structures
- **560 M€** pour l'enseignement supérieur et la recherche
- **Pionnière dans la création d'outils innovants avec notamment** l'Agence Régionale des Investissements Stratégiques (ARIS), Epargne Occitanie, ou encore le Fonds Tourisme.

FAIRE DE L'OCCITANIE UNE DES PREMIERES REGIONS INNOVANTES D'EUROPE



© Lydie Lecarpentier- Région Occitanie

LE CHIFFRE CLÉ : 3,5 %

L'Occitanie est la **1^{ère} Région de France** pour la part du PIB consacrée à la R&D (3,5%) et **la seule Région française à dépasser l'objectif européen** de 3% et a être dans le **Top 20 européen**.

Le contexte climatique et l'économie européenne fortement concurrentielle exigent de redonner à la recherche et développement française une place centrale. L'Occitanie, dotée de très forts atouts, prendra toute sa place dans cette dynamique nationale et la Région fera de cette excellence technologique et scientifique un marqueur fort de l'identité régionale au plan national, européen et mondial. **Tout le territoire bénéficiera de ce puissant vecteur d'attractivité et de rayonnement pour fédérer les acteurs et attirer des talents et les projets internationaux.**

RENFORCER LE SOUTIEN À L'INNOVATION ET À LA R&D D'UN BOUT À L'AUTRE DE LA CHAÎNE (recherche fondamentale, recherche appliquée, collaboration entre industriels et académiques) avec :

- **20 défis clés pour l'Occitanie : ces appels à projets de recherche et développement permettent de fédérer et d'accompagner** des collectifs de chercheurs autour de thématiques scientifiques définies en concertation et qui contribuent à répondre aux objectifs fixés par le Pacte Vert régional de transformation du modèle de développement en Occitanie. **15 défis clés** ont d'ores et déjà été retenus en 2020 et 2021 : hydrogène vert, technologies quantiques, risques infectieux, biodiversité, mobilités intelligentes, biothérapies, cybersécurité, économie circulaire, eau, agroécologie, archéologie, vigne et vin, observation de la terre, robotique, photovoltaïque.

PRHyo

Lauréat du défi clé hydrogène, a permis d'initier de nouvelles collaborations industrielles mobilisant notamment Airbus, Safran, Continental, d'ouvrir 20 places de doctorant supplémentaires et de développer la formation dans le cadre du campus des métiers hydrogène.

Aide Région : **Soutenu à hauteur de 3 M€ par la Région**



- **100M€ pour les Contrats Innovation** : En complément des dossiers financés par l'Etat et la Région dans le cadre de France 2030, la Région soutient les projets d'innovation et de R&D des entreprises dans le cadre du dispositif « Contrat innovation ». S'adressant à toutes les entreprises et particulièrement celles positionnées au sein des filières industrielles régionales clefs, la Région consacrera près de 100 M€ sur le mandat pour soutenir les entreprises dans leurs projets d'innovation.

Ascendance Flight

Entreprise aéronautique de la Haute-Garonne, a pu concevoir son avion 4 places à décollage vertical, passant ainsi de 15 à 80 salariés en 2 ans.

Aide Région : **Soutenu à hauteur de 1,7 M€ par la Région en recherche et développement**





DOUBLER LE NOMBRE DE STARTUPS INNOVANTES EN OCCITANIE : AVEC LE NOUVEAU DISPOSITIF START'OCC INNOVATION :

NOUVEAUTÉ

Cette aide complète les contrats pour accompagner les jeunes pousses régionales. Elle mobilisera l'ensemble de l'écosystème de l'innovation (SATT, incubateurs, pôles de compétitivité...) et mettra en place une aide ciblée afin de doubler le nombre de créations de startups innovantes, soit **100 créations par an**. Le potentiel que représentent les forces de recherche académiques du territoire sera davantage exploité pour identifier des technologies de rupture et lancer les acteurs industriels de demain ; la Région contribuera d'une part à renforcer les capacités humaines d'accompagnement et de valorisation de la recherche et d'autre part à soutenir les projets à fort potentiel, porteurs d'innovation de rupture. La Région mobilise 30M€ sur le mandat pour ce dispositif.



© Lydie Lecarpentier - Région Occitanie



D'INFOS SUR...

OCSEED

Ce fonds d'amorçage initié par la Région et 4 partenaires bancaires **finance les jeunes entreprises innovantes et connaît un fort succès. 20 dossiers ont déjà été accompagnés** comme par exemple HYCCO (Toulouse - 31) jeune entreprise innovante qui conçoit et produit des composants augmentant la durée de vie des piles à combustible H2, ayant bénéficié d'une aide de 300 000€ en 2021.

ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DU MODÈLE ÉCONOMIQUE

Le modèle économique actuel est appelé à une profonde transformation pour réduire son empreinte sur l'environnement et créer des emplois porteurs de sens. Face à ce constat la Région accompagne et accélère la transformation des grandes filières régionales et entreprises en conciliant développement économique et transition écologique. Filière par filière, secteur par secteur, cet accompagnement est réalisé sur mesure pour faciliter une transition rapide et accessible de chaque secteur. Il passe également par l'anticipation des besoins en compétences et l'accès aux métiers de demain.

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION VERTE DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE :

Toutes confrontées aux enjeux de la transition environnementale, les grandes filières économiques et industrielles peuvent compter sur la Région pour apporter des solutions ciblées, et partagées à l'échelle du secteur :

- **Les mobilités durables et de demain** : Le défi des mobilités est au cœur des enjeux de notre société. Il ouvre un champ important d'évolutions sociétales, technologiques et économiques, avec trois orientations majeures de transformation : la mobilité durable (avion vert et véhicules, voiture électrique et augmentation du trafic ferroviaire), une mobilité intelligente (connectée et automatisée) et une mobilité résiliente (achèvement du réseau transeuropéen et renforcement de la sécurité et de la sûreté dans les transports). A ce titre, **la Région s'est dotée du Plan Avion Vert de 100M€**, et investit 30 M€ pour des projets en faveur des **transports légers et connectés** (écotrain et ferromobile), 20 M€ pour la **production de vélos électriques et hydrogène**, ainsi que 50 M€ pour les **technologies nécessaires au développement des véhicules électriques**. Par ailleurs, l'Occitanie est la Région pionnière pour **le déploiement des mobilités hydrogène** avec les trains, cars, poids lourds, bennes à ordures, barges et même la première drague à hydrogène au monde (100 M€). **Elle investit donc au total plus de 300 M€ pour les mobilités de demain.**



- **Habitat durable** : responsable de 20% des émissions de gaz à effets de serre de la région, le bâtiment est au cœur des enjeux de transformation. Déclaré grande cause régionale du mandat, la présidente de Région avait missionné Didier Gardinal pour la réalisation d'un rapport sur le sujet. Ses propositions serviront de base à la construction d'un plan dédié dès 2023. L'objectif étant d'intégrer les problématiques du changement climatique dans la construction tout en répondant aux pénuries de matières premières via l'utilisation de matériaux biosourcés. ;

CM Bois et habitat

Entreprise aveyronnaise spécialisée dans la construction de bâtiments à ossature bois a pu construire son siège selon les critères de l'habitat durable : ossature bois, récupération des eaux de pluie, éclairage led...

Aide Région : **Soutenu à hauteur de 70 000 € par la Région**



© Lecarpentier Lydie - Région Occitanie

- **Filière laine & cuir** : à côté des grandes filières industrielles, la Région accompagne des filières locales dont celle du textile (cuir, laine, soie), afin de répondre aux enjeux de transformation des TPE-PME et ainsi créer de la valeur ajoutée et des emplois locaux dans les territoires. De l'élevage à la vente, l'ambition de la Région est d'accompagner l'essor de la filière en promouvant un nouveau modèle de développement respectueux de l'environnement, s'appuyant sur les nouvelles attentes de consommateurs qui se tournent vers un modèle plus durable et éthique.

Sun Belt

Initialement spécialisée dans la confection de ceinture, l'entreprise tarnaise a développé la production de sac à main pour les maisons de luxe, passant ainsi de 25 à 43 salariés.

Aide Région : **Soutenu à hauteur de 132 000 € par la Région**



ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION TECHNOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE :

La transformation technologique de l'économie et le développement de l'économie numérique portent de nombreux enjeux pour toutes les filières avec des opportunités de relocalisation, d'agilité, de gain d'efficacité et d'innovation. Il s'agit d'un levier de transformation majeur pour l'entreprise tant sur le plan économique, environnementale que sociale. Il s'agit de permettre de « réinventer » l'entreprise en profondeur.

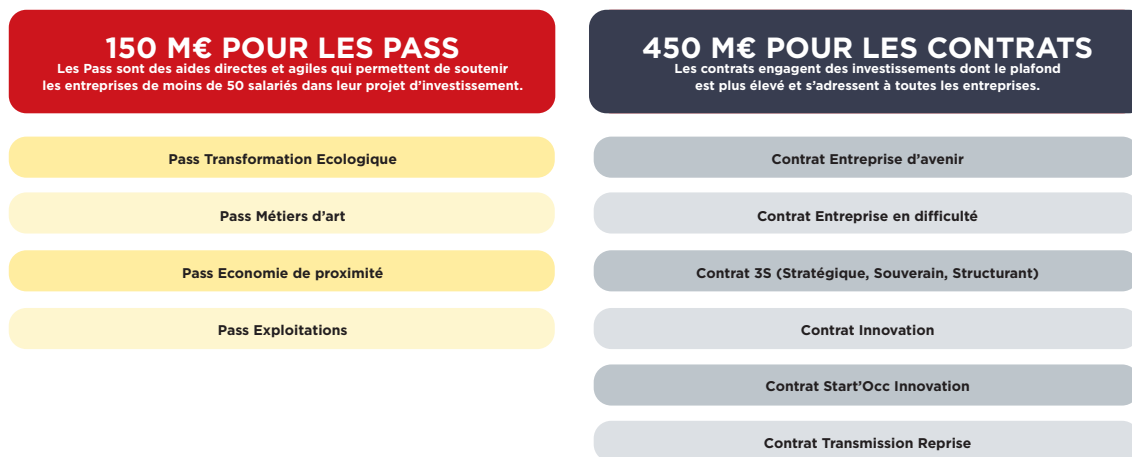
- **Santé et bioproduction de médicaments** : La filière des industries de santé est considérée comme une des filières d'avenir. Elle regroupe aujourd'hui 680 entreprises pour 19 000 emplois avec des groupes à forte notoriété internationale (Pierre Fabre, Evotec, Sanofi, Thermo Fischer, Horiba etc...). Afin de figurer parmi les leaders français et européens dans le domaine des biothérapies, la Région a lancé une démarche « Biothérapie Innovation Occitanie » qui permet de mutualiser les forces des acteurs du domaine, d'accompagner les porteurs de projets innovants et de relocaliser des productions. Cette filière des biothérapies représente à elle seule 106 entreprises et 10 000 emplois. Des premiers succès ont été enregistrés pour cette nouvelle démarche comme **l'arrivée du groupe allemand EVOTEC et un nouveau projet de réindustrialisation de production de paracétamol** qui pourrait se concrétiser dans les prochains jours en Occitanie.
- **Spatial** : La région Occitanie est le cœur battant du spatial en Europe avec ses 400 entreprises et 13 000 emplois qui représentent le tiers des emplois européens. L'industrie spatiale occitane a toujours été au centre d'innovations importantes démarrées autour du CNES, de l'ONERA, du LAAS (1er laboratoire français des systèmes et applications spatiales à faire le pari du numérique). Au-delà de la présence de leaders industriels mondiaux (Airbus Defense and Space, Thales Alenia Space), l'Occitanie reste pionnière avec les premières générations de nanosatellites, la première constellation française et européenne Kineis et les générations suivantes Globalstar, Iridium, Oneweb. Nouveau siège du Commandement de l'Espace, qui emploiera 525 personnes à horizon 2025, et du Centre d'Excellence spatial de l'OTAN, la Région adoptera en 2023 sa nouvelle feuille de route pour le soutien technologique à la filière spatiale..



- **Intelligence Artificielle et Numérique** : Services numériques, objets connectés, capteurs, IA, donnée industrielle, cyber-sécurité, smart city, réalité virtuelle, la filière régionale est présente sur l'ensemble des segments du numérique avec près de 20 000 établissements et 65 000 emplois salariés. L'Occitanie rivalise avec les grandes régions européennes en abritant des entreprises à forte notoriété (IBM, Dell Interl, Ubisoft, ATOS) tout en présentant un éco-système riche de start-ups (dont la licorne SWILE) et de centres de recherche prestigieux (ANITI, LASS-CNRS, LIRMM). Elle dispose aussi du GIP EKITIA dont les objectifs sont de développer une économie de la donnée dans un cadre de confiance éthique et souverain. Aujourd'hui, **la Région crée un contrat de filière numérique** pour aider les autres écosystèmes dans leur démarche de transformation technologique et digitale. Après avoir investi 122M€ sur la période 2016-2022 à cet effet, la Région poursuit son effort avec 150M€ mobilisés pour la période 2023-2027.

GARANTIR LA TRANSFORMATION ET SOUTENIR LES ENTREPRISES, LA RÉGION ENGAGE 600 M€ JUSQU'EN 2028 :

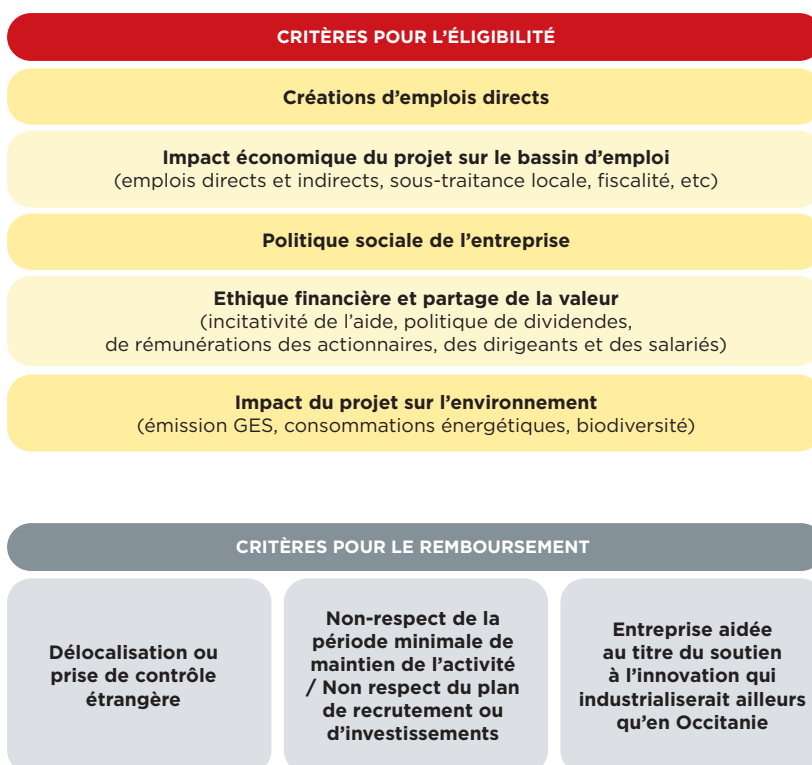
La Région Occitanie restructure sa politique de Pass et Contrats en gardant le souci de la lisibilité, de la simplicité et de l'adaptation aux besoins économiques de son territoire.



CONDITIONNER LES AIDES RÉGIONALES À LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE DES ENTREPRISES :

Bâti en cohérence avec les objectifs fixés dans le Pacte vert régional adopté en 2020, les dispositifs d'aide de la Région envers les entreprises sont conditionnés au respect de plusieurs objectifs fondamentaux. Parmi eux : le maintien des emplois, la réduction de l'empreinte environnementale, l'amélioration des conditions de travail ou encore l'éthique financière. La préservation de la souveraineté régionale sera également au cœur de ses critères, via la non-délocalisation des entreprises bénéficiaires.

Aides aux entreprises : des objectifs pour en bénéficier



OFFRIR LES MÊMES CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI

Car les 13 départements d'Occitanie ne sont pas soumis aux mêmes défis, la Région fait du rééquilibrage territorial un axe majeur de sa stratégie :

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : LA RÉGION FAVORISE L'ACCÈS EN PROXIMITÉ POUR TOUS :

L'un des principaux freins à l'enseignement supérieur est financier. Les écoles et universités sont parfois trop loin du lieu d'habitation du bachelier, impliquant un coût de logement trop onéreux pour les familles. En partenariat avec les établissements universitaire et soutenant leurs projets de déploiement, la Région s'est engagée à rapprocher l'enseignement supérieur des bassins de vie et propose, dans les villes moyennes, des conditions d'enseignement de qualité.



[REPÈRES]

LES VILLES UNIVERSITAIRES D'EQUILIBRE

Les Villes Universitaires d'Équilibre sont des communes accueillant des sites universitaires de taille moyenne en dehors des grandes métropoles étudiantes que sont Toulouse et Montpellier.

- **18 sites délocalisés d'enseignement supérieur** : Albi, Auch, Béziers, Cahors, Carcassonne, Castres-Mazamet, Figeac, Foix, Font-Romeu, Mende-Florac, Millau-St Affrique, Montauban, Narbonne, Nîmes-Alès, Perpignan, Rodez, Sète, Tarbes
- **21% des effectifs étudiants au total**
- Evolution des effectifs **plus importante au sein de ces sites** que dans les métropoles entre 2013 et 2018 (+ 13% contre + 11,6%).
- **Environ 50% des étudiants boursiers étudient dans ces établissements** (35% dans les métropoles) et des taux de pauvreté des moins de 30 ans plus élevés que la moyenne régionale

UN MAILLAGE TERRITORIAL DENSE ET ÉQUILIBRÉ

- **270 000** étudiants d'Occitanie
- **13** campus connectés
- **21** établissements de l'enseignement supérieur hors des métropoles de Toulouse et Montpellier





Q ZOOM SUR...

LES CAMPUS CONNECTÉS

Avec 13 campus connectés au total, **la région académique Occitanie est celle qui comprend le plus de Campus Connectés en France**, contribuant à densifier davantage le maillage territorial de l'enseignement supérieur sur l'ensemble du territoire. Véritables tiers-lieux innovants et collaboratifs, ils permettent aux étudiants, grâce aux modalités d'enseignement à distance et à un tutorat de proximité, de dépasser les barrières géographiques et sociales et de suivre des études qu'ils n'auraient pas forcément entreprises. La Région accompagne l'ensemble de ces sites, **en y consacrant depuis 2019 1M€ par an, bénéficiant à 150 étudiants chaque année.**

© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

LA RÉGION FACILITE L'ACCÈS À L'EMPLOI

Plan régional de formation 2023-2026 : Près de 150 000 demandeurs d'emploi formés

La Région Occitanie souhaite offrir à chacun les **moyens de trouver un emploi, et aux entreprises de recruter les compétences nécessaires pour développer leur activité**. Ainsi la Région finance des formations qualifiantes, en se concentrant sur les métiers en tension, les métiers en lien avec le Pacte Vert et la transition écologique. De nombreuses places de formation sont financées notamment dans les secteurs de l'agriculture, du BTP, de l'industrie, du numérique, du tourisme (hôtellerie-restauration), du transport et de l'aide à la personne. Que ce soit pour une remise à niveau ou la construction du parcours professionnel, la Région propose des aides à chaque étape.

Quelques exemples de dispositifs :

> **Dispositif ProjetPro** : une formation qui permet de construire un projet professionnel, découvrir un nouveau métier via un stage en entreprise, travailler sur les qualités humaines et relationnelles, acquérir les 1^{ers} gestes professionnels ;



Mohamed, créateur d'entreprise

Accompagné dans sa formation par le dispositif Projet Pro, ce montpelliérain a pu créer son entreprise de service de réparation et de vente de vélos, tout d'abord au domicile de ses clients et aujourd'hui au sein d'une boutique au cœur de Montpellier. Il se positionne aujourd'hui pour accueillir à son tour des stagiaires.

> **Dispositif Forpro Sup** : ce dispositif permet d'accompagner le retour dans la vie active des personnes éloignées de l'emploi via des formations dans l'enseignement supérieur ;

> **Lectio** : ce dispositif vise à accompagner les personnes en situation d'illettrisme et à consolider les compétences de base nécessaires dans les situations de la vie courante et/ou de la vie professionnelle ;

> **Ecoles de la 2^{ème} Chance** : ces instituts permettent aux jeunes sans diplôme ni qualification sortis du système scolaire, de retrouver le chemin de la formation et de l'emploi. Au total 11 établissements sont implantés en Occitanie et deux nouvelles écoles vont ouvrir leurs portes à Montauban et Castres **en 2023**.



Lise, médaillée meilleure apprentie fleuriste de France

Après un échec scolaire en terminale, cette Perpignanaise a été orientée vers l'Ecole de la 2^{ème} chance lui permettant à la fois de faire des stages auprès de fleuristes et d'engager les démarches de reconnaissance de sa dyslexie et dysorthographe. Après un CAP et un brevet professionnel, elle est aujourd'hui fleuriste (CDI) à Argelès-sur-Mer.

Pacte pour l'embauche : lever les freins à l'emploi

Lancé en mars 2022 avec plus de 50 premiers partenaires publics et privés, le Pacte pour l'embauche comprend **40 solutions concrètes pour lever les freins à l'emploi**, notamment dans les secteurs qui peinent à recruter, et pour répondre aux nouveaux enjeux du travail. Pour chaque frein à l'emploi une solution opérationnelle est apportée par l'un des partenaires de ce Pacte inédit, dans tous les territoires.

Par exemple :

> **Aide à la mobilité : 5 000 premiers bénéficiaires**

> **Aide à la garde d'enfants jusqu'à 250€ : 2 500 premiers bénéficiaires ;**



Marion, auxiliaire de vie

Au chômage depuis plusieurs mois, cette haut-garonnaise rencontrait des difficultés à reprendre un emploi en raison du coût de la garde de son enfant. Grâce à l'aide régionale qui finance le premier mois de garde à hauteur de 250 €, elle a pu reprendre une activité professionnelle début septembre. Elle est depuis auxiliaire de vie en CDI chez Médica France à Toulouse.

> **Généralisation du revenu écologique jeune garantissant 1000 € aux jeunes en formation ou porteur de projet dans les métiers verts ;**



Laure, future responsable d'exploitation agricole

Grâce au Revenu écologique jeunes, cette audoise a pu suivre sa formation certifiante de responsable d'exploitation agricole en bénéficiant d'un revenu de 850 €, qui passera à 1 000 € en décembre, puisqu'elle aura alors 26 ans.

> **Faciliter l'insertion des publics issus des quartiers prioritaires dans les métiers en tension:** 66 personnes recrutées lors de l'opération « un emploi en bas de chez moi » organisée à Toulouse Bellefontaine en partenariat avec SNCF

Améliorer les conditions d'accueil des saisonniers pour booster l'emploi dans le tourisme

Pour faciliter les recrutements dans le secteur touristique, la Région agit :

> **En soutenant la création ou la rénovation de logements saisonniers multifonctions**, un appel à manifestation d'intérêt sera notamment lancé pour la réalisation de logements multifonctions et inciter à la réutilisation des logements saisonniers lorsqu'ils ne sont pas habités ;

> Le projet de **groupement d'employeur régional multi-saisonnalité et multi-activité** porté par la Région avec l'ensemble des professionnels de la filière, vise de **déprécariser les salariés saisonniers**, en facilitant leur embauche, mais aussi en leur offrant un parcours plus stable avec une activité tout au long de l'année, et en élargissant le spectre des formations. **Deux expérimentations seront lancées en 2023.**



Q ET AUSSI ...

LA RÉGION AGIT POUR L'ECONOMIE DE PROXIMITÉ

Soutenir la transformation des entreprises commerciales, touristiques et artisanales vers des modèles plus vertueux avec le pass « économie de proximité »

La Région contribuera, aux côtés des intercommunalités, à faire émerger et à consolider une offre économique de proximité sur l'ensemble des territoires d'Occitanie, en particulier dans les zones rurales ou de montagne. Avec le Pass « Economie de proximité », la Région soutiendra jusqu'à 10 000€ les investissements de petite et moyenne envergure mais à forte plus-value pour les entreprises, les habitants et les touristes.

Ce dispositif s'adressera aux entreprises des **secteurs du commerce essentiel de proximité, des loisirs, des circuits courts et de l'artisanat local**. Dans ce cadre, la Région **poursuivra également l'application de son Pass « Métiers d'art »** qui a déjà permis de financer **1131 projets** dans les territoires, pour un montant total de **7,13M€** mobilisés par la Région.

Terraemo

Grand consommateur de thé et sculpteur céramiste, le chef de cette entreprise gardoise a développé un infuseur de thé novateur et écologique, qui a été primé médaille d'argent au concours Lépine 2021 et médaille d'exploitation de la Tour Eiffel.

Aide Région : **Soutenu à hauteur de 10 000 € par la Région.**



Proposer une offre foncière « clé en main » dans chaque bassin d'emploi

La Région accompagnera toutes les Intercommunalités, à l'échelle des bassins d'emploi, et actionnera tous les outils fonciers dont elle dispose pour que **chaque territoire puisse implanter de nouvelles activités économiques et créer de nouveaux emplois** : que ce soit dans le cadre de la **requalification environnementale de nouvelles zones d'activité, la revitalisation des centres-villes ou l'installation agricole**. Pour que l'Occitanie puisse accueillir des projets de très grandes entreprises liées aux industries de demain, **la Région va accélérer les études environnementales pour qu'une dizaine de grands fonciers (> 40 hectares), soient disponibles**. Cela concernera l'Hydrogène vert (autour du projet EDEN dans le biterrois par exemple), mais également les enjeux de souveraineté européenne comme la production de batteries, de principes actifs de médicaments en santé, ou encore d'avion vert et de relocalisation de la production de modules photovoltaïques.

Soutien spécifique à l'Economie Sociale et Solidaire

- **16 000 entreprises** de l'ESS en Occitanie et **180 200 salariés**, représentant **13% des emplois en région**

- **1 200 créateurs d'entreprises de l'ESS** accompagnés chaque année par le réseau régional

- **10M€ pour le Fonds Investir Solidaire en Occitanie** (prise de participation dans des entreprises de l'ESS)

- **Partenariat France Active - Région** : prêts aux TPE et PME de l'ESS, financements moyens à hauteur de 50 000€, **300 dossiers accompagnés chaque année**

- **Réalis**, 1^{ère} pépinière de France à portage régional, entièrement dédiée aux entreprises de l'ESS :

- 85 entreprises accompagnées depuis 2013
- 600 emplois générés
- Taux de pérennisation à 3 ans de 95 %



© Pouchard Sébastien - Région Occitanie

SOUTENIR LES ENTREPRISES FACE AU DEFI DE L'ENERGIE

AIDER LES ENTREPRISES DANS LEURS DEMARCHES ENERGETIQUES:

La Région crée le nouveau **Pass transformation écologique** qui permettra d'aider les entreprises de moins de 20 salariés dans leurs travaux d'amélioration aussi bien pour la production de chaleur ou de froid renouvelable, que pour la gestion de l'eau et des déchets, la sobriété énergétique, l'impact environnemental, la cybersécurité ou la digitalisation des process.

Cette aide, allant jusqu'à 50% du montant du projet, plafonnée à 10 000 €, pourra par exemple soutenir :

- une entreprise industrielle de 19 salariés en Ariège qui décide d'acquérir une pompe à chaleur afin de réduire ses coûts énergétiques.
- une entreprise touristique de 3 salariés en Lozère qui souhaite installer un système de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage de ses espaces verts.
- une entreprise du secteur agroalimentaire de 10 salariés dans le Gers qui souhaite améliorer sa sobriété énergétique en réalisant des travaux d'isolation thermique et d'étanchéité de ses réseaux de chaleur.

ASSURER L'INDEPENDANCE ENERGETIQUE DE LA REGION GRÂCE AU DEVELOPPEMENT DES ENR ET LEURS USAGES

Limiter le coût de l'énergie pour les entreprises suppose de maîtriser sa production et d'assurer la souveraineté énergétique de la région. Pour cela, l'Occitanie est engagée depuis 2016 dans une stratégie visant à développer les énergies renouvelables : éolien flottant, hydrogène vert, méthanisation ou encore hydraulique : l'Occitanie est en pointe sur l'ensemble de ces secteurs et peut compter sur des projets moteurs :

o **Hydrogène vert** : première Région à se doter, dès 2019, d'une stratégie globale et opérationnelle via son Plan Hydrogène Vert de 150 M€, l'Occitanie accompagne la filière dans tous les domaines : sur le volet production, à travers l'écosystème Genvia ou l'usine de production Hyd'Occ, tout comme le développement des usages, via la création du train H2, la mise en service du projet Hyport sur l'aéroport de Toulouse Blagnac encore l'équipement de 365 véhicules logistiques ou de transports en commun à l'hydrogène vert ;

o **Eolien flottant** : grâce au port de Port-la-Nouvelle, la Région voit grand : 2 fermes pilotes de 60 Mégawatt installés dès 2023, complétées par un 1er parc éolien commercial de 250 Mégawatt dès 2030. L'objectif à terme est l'installation de parcs commerciaux totalisant **une puissance de 800 Mégawatt en 2030 et 3 Gigawatt en 2050, soit l'équivalent de la production de 3 réacteurs nucléaires.**

o **Gaz verts** : avec l'objectif de produire du gaz d'origine renouvelable, notamment grâce à la méthanisation, permettant de couvrir 80% de la consommation de gaz régionale, la Région et son agence AREC porte le Centre régional Gaz verts (CRGV), interlocuteur de tous les acteurs de la filière en région permettant un accompagnement au long terme.



D'INFOS SUR...

FITEEO

Cet outil de **150 M€** lancé en mai 2021 permet de **soutenir des investissements industriels lourds sur des projets de transition énergétique** tels que la gestion des déchets, l'isolation, le remplacement d'actifs consommateurs d'énergie, la production d'énergie verte en autoconsommation, ou installation de bornes de recharge.

2 projets sont déjà finalisés : Villeroy & Boch (82) et Andros (46) et 25 sont en cours de finalisation.



© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

LES OUTILS FINANCIERS AU SERVICE DE LA SOUVERAINETÉ

La Région poursuit son effort de reconquête de la souveraineté, pour assurer l'indépendance stratégique de l'Occitanie, de la France, et promouvoir la relocalisation d'activités et de savoir-faire. Pour cela, elle a créé un arsenal financier, qui permet de soutenir l'effort des entreprises de réindustrialisation et de relocalisation d'activités porteuses d'emplois durables et de qualité.

AMPLIFICATION DU FONDS SOUVERAIN RÉGIONAL EN LE PORTANT À 400M€, AVEC UN EFFET LEVIER DE PLUS D'1MD€

La Région veille ainsi à ce que les entreprises régionales puissent conserver les moyens de se développer en toute indépendance :

NOUVEAUTÉ

• 200 M€ pour le financement des projets et infrastructures de transition énergétique avec le nouveau fonds Occitanie Transition Énergétique.

La transition énergétique n'aura lieu que si les infrastructures nécessaires existent pour la soutenir. La thèse d'investissement de ce fonds s'étend à la transition énergétique dans son ensemble : production d'énergies renouvelables, stockage, distribution, services énergétiques, hydroélectricité, éolien, hydrogène vert, mobilité électrique etc... L'Occitanie est le plus grand bassin d'acteurs dans le domaine des énergies renouvelables en France. Ce fonds permettra des interventions allant de 2M€ à 10M€ par projet.

• 200 M€ pour la souveraineté et la transformation écologique des entreprises avec :

> **50M€** pour les enjeux de souveraineté et d'indépendance stratégique avec l'Agence régionale des investissements stratégiques (ARIS). Depuis sa création pendant la crise sanitaire, 15M€ ont déjà été investis dans une dizaine d'entreprises telles que Genvia (3,5M€), Aura Aéro (2M€), Eco Tech Ceram (715 000€), Medxcell (1,2M€), Naïo (1M€), WaterHorizon (1,5 M€), Gokata 18 (600 000€) etc...

> **50 M€** pour le **nouveau fonds Occitanie Transformation Industrielle** : en complément de l'ARIS positionnée sur la préservation de la souveraineté et de l'indépendance stratégique régionale, ce nouveau fonds de capital développement vise à accompagner les entreprises industrielles à haut potentiel d'innovation et dans les filières économiques régionales clefs (santé, numérique, énergie et éco-industries, aérospatial, agroalimentaire, numérique, hydrogène etc...) sur les enjeux d'industrie du futur, de transformation technologique, d'innovation de rupture mais aussi de transformation sociale et écologique. Les prises de participation dans les entreprises oscilleront entre 1,5 M€ et 6 M€ par projet.

> **50 M€** pour le **financement de l'innovation des entreprises** avec le fonds IRDINOV 3 : nouveau fonds de capital-amorçage, à destination des jeunes entreprises innovantes sur les filières à enjeu, avec un focus particulier sur la filière santé/biotech. Il permettra d'accompagner une trentaine d'entreprises pour des montants d'aide allant de 500 000€ à 6 M€. Il prend la suite d'IRDINOV 2, qui a permis de financer 25 entreprises. Il sera accompagné d'AELIS 2, fonds de capital-innovation, qui interviendra sur la phase suivante de développement des projets d'innovation. avec le fonds IRDINOV 3

> **50M€** pour **Epargne Occitanie**, plateforme innovante de financement participatif et citoyen des entreprises. 7 projets ont déjà été financés et 4 sont en cours de financement sur la plateforme. Parmi eux : DiappyMed, entreprise qui souhaite métamorphoser le quotidien des personnes atteintes de diabète en apportant le premier outil d'aide à la décision tout-en-un capable de mettre à la portée de tous, la personnalisation du traitement par insuline. Une levée de fonds de 200 000€ en actions est visée.

L'Occitanie sera la **première région française à se doter de sa propre société de gestion du Fonds souverain régional : la société OCCTE**, qui aura la gestion des nouveaux fonds Occitanie Transition Énergétique et Occitanie Transformation Industrielle.

NOUVEAUTÉ

CRÉATION DU PRÊT RÉGIONAL DE SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE, POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS D'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES

Afin de soutenir les projets structurants ayant un effet d'entraînement sur une filière économique ou un territoire, **la Région se mobilise pour attribuer des prêts bonifiés (de 200 000€ à 3M€), en complémentarité avec les financements bancaires**. Une enveloppe régionale de 30 M€ est mobilisée pour ce nouveau dispositif, pour un effet levier estimé à 100 M€.



RÉGION ACTIONNAIRE

> FONDS SOUVERAIN REGIONAL OCCITANIE **400 M€**

(Création d'une nouvelle société de gestion :
OCCTE – Occitanie Transformation Écologique)

200 M€

pour le **financement des projets et infrastructures de transition énergétique**
(nouveau fonds Occitanie Transition Énergétique)

200 M€

pour la **souveraineté et la transformation écologique des entreprises** (ARIS, Nouveau fonds Occitanie Transformation Industrielle, IRDINOV 3, Épargne Occitanie)



PRÊTS PARTENARIAUX AVEC LES BANQUES

> PRÊTS OCCITANIE

30 M€ pour le nouveau Prêt Régional de Souveraineté Industrielle
(ETI et PME de grande taille)

30 M€ pour le Prêt Relance Occitanie
(partenariat Région – BPI) :
500 dossiers/an

Prêts d'honneur aux
créateurs d'entreprises :
1 500 dossiers/an
(prêt direct au dirigeant pour mise
en fonds propres dans l'entreprise)

111 M€ pour les prêts issus du Fonds Tourisme Occitanie
(prêts aux entreprises touristiques)



GARANTIES BANCAIRES AUX ENTREPRISES

> GARANTIE OCCITANIE AUX ENTREPRISES

20 M€ pour le Fonds de garantie régional (FRG)

dans le cadre du partenariat Région - BPI,
permettant de couvrir plus de 100 M € de
prêts des entreprises, ciblé sur les PME
sur des financements moyens à 500 000 €
(100 dossiers /an)

100 M€ pour le fonds régional de garantie bancaire FOSTER

dans le cadre du partenariat FEI – Région
ciblé sur les TPE et PME sur des financements
moyens à 130 000 € (1 000 dossiers/an)